



*FEDERATION DES TRAVAILLEURS
DES INDUSTRIES DU LIVRE
DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION*

COMPTES ANNUELS
arrêtés au 31 décembre 2018

COEXCO

Cabinet OUZOULIAS

11, rue des Immeubles INDUSTRIELS

75013 PARIS Cedex 11

FEDERATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE, DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION CGT (FILPAC CGT)

Siège social : 263 rue de Paris
Case 426
93514 MONTREUIL CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 -

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Exécutif National,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Comité Exécutif National, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE, DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION CGT (FILPAC CGT) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FILPAC CGT à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

Ub

approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons qu'aucun document adressé aux membres du Comité Exécutif National sur la situation financière et les comptes annuels ne nous a été transmis.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la FILPAC CGT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'organisation syndicale ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Secrétariat.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisation syndicale.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisation syndicale à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 01 septembre 2020,

COEXCO (SAS)

Représentée par Vincent OUZOULIAS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 780	1 909	1 871	3 780
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 056	1 056		1 056
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	103 770	70 144	33 626	33 108	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 693 693		1 693 693	1 693 693	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	7 873		7 873	8 810	
Autres immobilisations financières	1 400		1 400		
TOTAL (I)	1 811 572	73 110	1 738 462	1 740 448	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	104 176	9 917	94 259	88 801
	Autres créances	936 204	88 063	848 141	1 002 044
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	350 928		350 928	255 760	
DISPONIBILITES	422 780		422 780	228 375	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 252		1 252	2 746
	TOTAL (II)	1 815 339	97 980	1 717 359	1 577 726
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 626 911	171 090	3 455 821	3 318 174
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				9 273	8 810
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	(365 393)	(613 621)
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(184 055)	248 227
	Total des fonds propres	(549 449)	(365 393)
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	1 639 067	1 639 067
Total des autres fonds associatifs	1 639 067	1 639 067	
Total des fonds associatifs	1 089 619	1 273 674	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	109 378	109 656	
Total des provisions	109 378	109 656	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 956	229 123	
Dettes fiscales et sociales	543 383	239 916	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 497 485	1 465 805	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	2 256 824	1 934 844	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	3 455 821	3 318 174	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(184 055,36)	248 227,11	
(1) Dont à moins d'un an	2 256 824	1 934 844	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	288 754	337 516
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	24 247	257 716
	Dons	29 017	17 054
	Cotisations	435 124	613 698
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	236 068	260 433
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	30 973	82 822
Autres produits			
Total des produits d'exploitation	1 044 183	1 569 239	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	4 263	2 622
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	931 181	1 028 596
	Impôts, taxes et versements assimilés	34 709	33 284
	Rémunération du personnel	182 867	138 247
	Charges sociales	74 067	66 410
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	12 320	14 379
	Dotation aux provisions	12 577	41 757
	Autres charges	4 483	967
Total des charges d'exploitation	1 256 468	1 326 262	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(212 285)	242 976
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 701	7 672
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		1 701	7 672
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(210 584)	250 648
Produits exceptionnels		36 224	5 024
Charges exceptionnelles		9 426	7 287
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		26 798	(2 264)
Impôts sur les sociétés		270	157
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		1 082 108	1 581 934
TOTAL DES CHARGES		1 266 164	1 333 707
EXCEDENT ou DEFICIT		(184 055)	248 227
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 455 821 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 082 108 euros et un total charges de 1 266 164 euros, dégageant ainsi un résultat de -184 055 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis selon les règlements suivants :

- le règlement n° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales,
- le règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs, relatif à la réécriture du plan comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

La Fédération ne dispose d'aucun stock au 31 décembre 2018.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Dans la poursuite des années antérieures une provision pour départ à la retraite a été calculée selon les hypothèses suivantes :

- âge de départ : 62 ans
- taux d'actualisation : 4%
- taux de progression des salaires : 2%
- table de mortalité : TH TF 00 02
- taux de turn over 0% passé 50 ans, 6,75% avant 50 ans.

Dans la poursuite de l'exercice précédent et sur la base des conclusions du contrôle intermédiaire du CSF en 2017, une provision pour risque d'inéligibilité et de non prise en charge de dépenses a été comptabilisée. Dans l'attente des conclusions définitives du CSF, la provision FSE est maintenue à 96 801 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Traitement comptable des cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'encaissement effectif desdites cotisations à l'exception des cotisations encaissées en janvier N+1 qui sont rattachées à l'exercice N.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres informations

La Fédération dispose de la mise à disposition gratuite d'élus par l'intermédiaire de conventions passées avec leurs employeurs.

Faits marquants de l'exercice

Néant

Tableau des ressources

+ Cotisations reçues	435 124
- Reversements de cotisations	
+ Subventions reçues	24 247
+ Autres produits d'exploitation	584 812
+ Produits financiers reçus	1 701
TOTAL DES RESSOURCES	1 045 884

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	4 836					4 836
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 836					4 836
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	32 287		4 597			36 884
Matériel de transport	7 099					7 099
Matériel de bureau, informatique et mobilier	54 511		5 276			59 787
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 898		9 872			103 770
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 693 693					1 693 693
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	8 810		463			9 273
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 702 503		463			1 702 966
TOTAL	1 801 237		10 335			1 811 572

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres		2 965		2 965
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		2 965		2 965
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	14 917	3 243		18 161
Matériel de transport	3 704	880		4 584
Matériel de bureau, mobilier	40 824	9 541	2 965	47 399
Emballages récupérables et divers	1 344	(1 344)		
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 789	12 320	2 965	70 144
TOTAL	60 789	15 286	2 965	73 110

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2018
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires	9 697	12 577	9 697		12 577
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	99 959		3 158		96 801
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	109 656	12 577	12 855		109 378
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	9 917				9 917
Autres	88 063				88 063
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	97 980				97 980
TOTAL GENERAL	207 636	12 577	12 855		207 358
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		12 577	12 855		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	7 873	7 873	
	Autres immobilisations financières	1 400	1 400	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	104 176	104 176	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 805	1 805	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	627 861	627 861	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	306 538	306 538	
Charges constatées d'avance	1 252	1 252		
TOTAL DES CREANCES		1 050 905	1 050 905	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	215 956	215 956		
	Personnel et comptes rattachés	19 456	19 456		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 742	14 742		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 037	16 037		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	493 148	493 148		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	1 497 485	1 497 485			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 256 824	2 256 824		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		897 785
Autres créances clients <i>FACTURE A ETABLIR</i>	70 000	70 000
Autres créances <i>SUBVENTION FSE</i> <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	627 861 199 924	827 785

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		86 740
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>55 724</i>	55 724
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES PAYES</i> <i>CHARGES CONGES PAYES</i>	<i>19 456</i> <i>4 003</i>	23 459
Autres dettes <i>CHARGES A PAYER</i>	<i>7 556</i>	7 556

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION divers abonnements		1 252	1 252
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 252

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION divers			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Néant

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement IDR		12 577	
		12 577	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		12 577	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			
Néant			

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés		4	
Ouvriers			
TOTAL		4	

--